

## Liste

### Horizons 2020

Une rentrée de septembre c'est en temps « normal », pour les enfants comme pour les adultes, le moment d'une prise d'élan face à l'année qui s'ouvre.

La crise sanitaire aura freiné cet élan, en contraignant les uns et les autres à une vigilance inhabituelle.

Les élus locaux doivent en permanence tenter de décrypter des directives parfois contradictoires, qui appellent en tout cas des ajustements constants, selon l'évolution de la pandémie.

Face à cette situation, nous voulons tout faire pour que la vie continue, en adoptant comme doctrine de permettre tout ce qui n'est pas interdit pour autant que nous soyons en mesure de faire respecter les gestes barrière et la distanciation physique. Et c'est dans cet esprit que nous avons décidé de supprimer la foire, et de maintenir, sous une forme particulière, le forum des associations ou encore la présentation de la saison culturelle.

Dans tous les cas, quelle que soit la position des élus, le bon déroulement d'une manifestation publique repose aussi sur la responsabilité individuelle.

Par les restrictions qu'elle impose, nous sommes conscients des tensions que suscite la crise sanitaire, et nous voulons y apporter, à notre niveau, la réponse la plus juste possible.

À cet effet nous organisons le dialogue, avec les citoyens victimes des incivilités de l'été lors d'une prochaine réunion, avec les associations bientôt, avec les forains tout récemment.

Nous comptons sur l'opposition, c'est ainsi qu'elle a souhaité être nommée -plutôt que minorité-, pour prendre sa part dans cet objectif de maintien de l'apaisement, en s'abstenant de souffler sur les braises et de mordiller nos mollets, en saisissant les mains tendues et en faisant preuve d'une présence constructive lors des commissions de travail. À l'orée de ce nouveau mandat, l'ouverture comme le débat se pratiqueront et se réussiront à deux.

## Liste

### Ozon l'Avenir

Texte non communiqué

## Pratique

### Hôtel de Ville

► **Accueil du public**  
lundi, mardi, mercredi, jeudi :  
8 h 30 - 12 h 00 ; 13 h 30 - 17 h 30  
vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 ; 13 h 30 - 18 h 30

### Permanences

► **Service urbanisme** : sans rendez-vous le lundi et le mardi (13 h 30 - 17 h 30) ; sur rdv les autres jours.  
► **Opération façades** : conseils et subventions, sur rendez-vous en mairie.  
► **Conciliateur de justice** : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, de 9 h 00 à 12 h 00, sur rendez-vous en mairie.  
► **Point conseil architecture** : 2<sup>e</sup> vendredi du mois, de 14 h 00 à 17 h 00, à la maison des associations (salle Agrippa). Sur rendez-vous auprès du CAUE : 04 72 07 44 55.

► **Carte d'identité & Passeport**  
Sur rendez-vous obligatoire, à prendre via internet. Toutes les infos sur [www.saintsymphoriendozon.fr](http://www.saintsymphoriendozon.fr)  
> Mes Démarches.

### Bibliothèque

...⚡ **Ouverture au public**  
• Lundi : 15 h 30 - 18 h 30  
• Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 ; 15 h 30 - 18 h 30  
• Jeudi : 15 h 30 - 18 h 30  
• Vendredi : 10 h 00 - 12 h 00 ; 15 h 30 - 18 h 30  
• Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

### Environnement

► **Sitom Sud Rhône (Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères)**

Tél. : 04 72 31 90 88 ;  
[www.sitom-sud-rhone.com](http://www.sitom-sud-rhone.com)

• Déchetterie : ZI du Pontet  
Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :  
Lundi, mercredi et samedi :  
8 h 30 - 12 h 00 ; 14 h 00 - 18 h 00  
Vendredi : 15 h 00 - 18 h 00

...⚡ **Carte nominative en mairie**  
Accès possible aux autres déchetteries du Sitom.

• Collecte des bacs gris (ordures ménagères) : tous les mardis.  
• Collecte des bacs jaunes (tri sélectif) : un mercredi sur deux.

...⚡ **Bons de commande bacs gris, composteurs / Subventions récupérateurs d'eau** : en mairie ou sur [www.saintsymphoriendozon.fr](http://www.saintsymphoriendozon.fr)

### Contacts urgences

► **Depuis un téléphone portable** : 112

► **Samu** : 15

► **Police** : 17

► **Pompiers** : 18

► **Gendarmerie**

29, avenue des Portes de Lyon

Tél. : 04 78 02 71 20

► **Police municipale** : poste en mairie

Tél. : 04 78 02 36 36

### Marché

Tous les vendredis, 7 h 00 - 12 h 00,  
place du Marché et place Cinelli

### Travaux extérieurs

► Tonte de la pelouse, taille d'une haie... c'est autorisé : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ; le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ; le dimanche et les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.